

Évaluation de la prise compte de la biodiversité dans la phase de gestion

Les surfaces végétalisées d'un projet d'aménagement nécessitent une gestion adaptée pour favoriser la biodiversité. En effet un entretien trop fréquent, aux mauvaises

Questions		Ref	Oui	Non	NA	Commentaires/justifications
Entretien	Avez-vous mis en place un plan de gestion respectueux de la biodiversité notamment via une gestion différenciée des espaces ?	A	0	0	0	
	Les personnes, qui réaliseront l'entretien des espaces végétalisés, vont-elles appliquer des modalités de gestion favorables à la biodiversité (fauche tardive, entretien des arbres et arbustes hors période de nidification...) ? *		0	0	0	
Com	Communiquerez-vous autour de vos actions de gestion (après travaux) ?		0	0	0	
	Avez-vous prévu de mettre en place des actions de sensibilisation à la biodiversité sur le site, tels que : panneaux, porté à connaissance... (avec les partenaires, les entreprises, avec les futurs usagers, etc.) ?		0	0	0	
Suites	Les espaces végétalisés sont-ils où vont-ils faire l'objet d'une labellisation en lien avec la gestion écologique du site ? (ex. label écojardin, charte plus nature)	B	0	0	0	
	Avez-vous prévu de réaliser des mesures de suivi de la faune et de la flore afin de vérifier que vos actions sont bénéfiques ?		0	0	0	

* Ces personnes sont compétentes soit grâce à une formation (cas des agents en régie) soit par une demande explicite dans le cahier des charges (cas d'un marché avec une entreprise privée).

Résultats de la phase gestion

